DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le samedi 11 octobre 2025

Fermeture définitive du quai Colas et redirection des usagers vers la gare maritime de Mamoudzou (quai 5/5)

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle billettique destinée à moderniser et améliorer les conditions de transport maritime entre Grande-Terre et Petite-Terre, le Conseil départemental de Mayotte, à travers la Direction des transports maritimes (DTM), informe l'ensemble des usagers que le **quai Colas** sera **définitivement fermé** à compter de ce jour à 13h.

À partir de cette heure, **toutes les opérations d'embarquement et de débarquement des navires relevant du service de la DTM se feront exclusivement depuis la gare maritime de Mamoudzou, quai 5/5**.

Cette mesure vise à optimiser la gestion des flux de passagers, à renforcer la sécurité et à accompagner la transition vers la nouvelle billettique, qui offrira à terme un service plus fluide et plus performant pour l'ensemble des usagers.

Le Conseil départemental remercie les voyageurs pour leur compréhension et leur coopération durant cette phase de réorganisation et les invite à se présenter désormais directement à la gare maritime pour toute traversée vers Petite-Terre.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr